

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Eva Bigando

**Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante
Pour penser autrement la relation des habitants au paysage**

Ordinary landscape and identity

To understand relationship between inhabitants and%20their daily landscape

À l'écart des paysages remarquables - spectaculaires ou pittoresques - qui ont participé à la construction des identités nationales, qui ont été consacrés par l'art et que recherchent des touristes en quête d'une expérience paysagère exceptionnelle, demeurent des paysages plus banals qui s'inscrivent au quotidien, comme une habitude, dans la sensibilité de l'être humain habitant. Ces paysages, dits ordinaires, jouent un rôle essentiel dans les manières d'habiter. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Convention européenne du paysage de Florence (2000) nous invite à prendre conscience et connaissance du rôle qu'ils jouent, des enjeux dont ils sont porteurs et de l'intérêt qu'il convient de leur octroyer. Il apparaît en effet plus que jamais nécessaire de les prendre en considération dans les actions quotidiennes ou plus ponctuelles de gestion, d'aménagement et de développement des territoires, surtout lorsque ces dernières ont un impact sur la qualité du cadre de vie des populations.

Toutefois, ces paysages ordinaires ne peuvent s'appréhender de la même manière ni selon le même mode de gestion que les paysages remarquables. Imprégnés de dimensions psychologiques, socioculturelles et affectives qui se conjuguent avec l'épaisseur signifiante des lieux, ces paysages - tout aussi banals qu'ils puissent paraître - sont en effet porteurs de sens et de valeurs pour ceux qui les vivent au quotidien. Mais les sens et valeurs dont ils sont porteurs diffèrent profondément de ceux véhiculés par les paysages remarquables. Si ces derniers, ainsi qu'ont pu l'analyser de nombreux théoriciens du paysage, renvoient à des expériences paysagères exceptionnelles - au sens de leur rareté spatiale et temporelle - marquées par une mise à distance, une objectivation ainsi qu'une esthétisation de l'« objet paysage », le rapport des habitants à leurs paysages quotidiens est en revanche tout autre. Il se caractérise par une relation qui, tissée dans la quotidienneté, renvoie à une plus grande proximité, à une plus grande subjectivité et à une appréciation souvent dénuée de qualification esthétique. Au-delà de la qualité esthétique, ce sont en effet d'autres valeurs, plus fortes encore, qui lient les habitants aux paysages de leurs lieux de vie. Ainsi, un des principaux sens dont les paysages ordinaires sont porteurs et qui les « légitiment » réside précisément dans leur capacité à véhiculer une puissante charge identitaire.

Trois points essentiels sont à retenir concernant cette dimension identitaire dont sont porteurs les paysages ordinaires. Tout d'abord, c'est par le biais des récepteurs sensoriels humains et d'actes de perception qui ne sont pas nécessairement réfléchis et intentionnels que l'être habitant investit ses lieux de vie ordinaires d'une valeur identitaire. Notons, en outre, que cette dernière peut référer aussi bien à une identité collective (partagée par le groupe, les habitants d'un lieu) qu'à une identité individuelle (propre à un sujet habitant). Enfin, il convient de souligner que cette expression identitaire est tout aussi susceptible de demeurer dans une forme d'« en soi » (intimité du sujet) ou d'« entre soi » (intimité du groupe) qu'être portée à connaissance de l'Autre (« mise en vitrine »).

Notre réflexion sera précisément structurée autour de ces trois points successifs d'analyse. Nous signifierons tout d'abord en quoi « habiter » un lieu, c'est aussi « habiter » le paysage et comment ce paysage devient vecteur, par un ancrage dans l'ordre du visible, d'un processus de reconnaissance et/ou de construction d'une identité habitante. Nous caractériserons ensuite les différents niveaux d'expression de cette identité habitante. Pour ce faire, nous montrerons que le processus de reconnaissance et/ou de construction

identitaire peut tout aussi bien concerner l'ensemble d'un groupe (la communauté habitante) spécifiant ainsi une « identité nous », qu'être singulier à un individu qui se spécifie à travers l'expression d'une « identité je ». Nous nous intéresserons enfin à la place de l'altérité dans ce processus. Il sera alors question de la manière dont un paysage à valeur identitaire est susceptible d'être soit conservé dans une dimension d'intimité du sujet ou du groupe (« paysage intime »), soit porté à connaissance de l'Autre, c'est-à-dire offert à son regard et à son jugement dans un objectif de (dé-)monstration identitaire (« paysage vitrine »).

« Habiter » le paysage ordinaire : de l'affection paysagère à un processus de reconnaissance et/ou de construction identitaire

Précisons, avant d'entamer notre démonstration, que celle-là s'appuie essentiellement sur une analyse de discours d'habitants dont nous proposerons d'ailleurs de nombreux extraits susceptibles de l'étayer¹. Ces discours d'habitants ont été recueillis grâce à une démarche d'enquête² conduite, dans le cadre de travaux de recherche doctorale et postdoctorale, sur trois terrains d'étude différents : deux communes du Médoc (Avensan et Sainte-Hélène), quatre communes de la basse vallée de l'Isle (dont il ne sera toutefois pas directement question ici) situées dans la grande périphérie de l'agglomération bordelaise, ainsi qu'une commune (Artigueloutan) située dans la périphérie de l'agglomération paloise.

Ces communes ont été choisies dans la mesure où elles constituaient l'archétype même d'un ordinaire périurbain en périphérie d'agglomération, où les espaces non-bâtis côtoient des espaces bâtis en progression constante (cf. [planches graphiques 1, 2 et 3 en fin d'article](#)). Les deux communes médocaines se caractérisent principalement par un important massif forestier³ auquel s'ajoutent des espaces de friches (conséquence d'une activité agricole en déprise) et, pour moins de 5% du territoire avensannais seulement, des vignes aujourd'hui encore préservées de la déprise agricole et de la progression de l'urbanisation. La commune d'Artigueloutan est, quant à elle, encore très marquée par les activités agricoles (essentiellement élevage et culture du maïs), même si se fait sentir une pression croissante de la dynamique d'urbanisation liée à la proximité immédiate de l'agglomération paloise. L'étalement urbain n'épargne donc aucune de ces communes où se sont multipliés, ces dernières années, lotissements et zones d'activités en tout genre. La question paysagère constitue alors un enjeu primordial dans ces territoires ordinaires de périphérie d'agglomérations où le paysage tend à se « banaliser ».

C'est donc au sein de ce contexte géographique et à partir des discours de ceux qui le vivent au quotidien que nous avons pu mettre en évidence, d'une part, l'existence d'une réelle sensibilité des habitants à leur paysage quotidien⁴ et, d'autre part, la forte charge identitaire dont ce dernier est susceptible d'être porteur.

Sensibilité au paysage ordinaire et expression d'un sentiment identitaire

C'est avec une très grande spontanéité, assortie d'une étonnante facilité d'expression, que les habitants évoquent et qualifient, lors des entretiens, la dimension paysagère de leurs lieux d'ancrage banals. « *Regarder ma prairie, mon poulailler et la forêt autour me contente. C'est mon paysage.* » « *Mon paysage quotidien, c'est les chevaux, le bois et la montagne en fond. C'est mon paysage de tous les jours et je l'aime particulièrement.* » Ils témoignent

ainsi de la conscience qu'ils ont de l'expérience paysagère que suscitent et leur donnent à vivre leurs lieux de vie.

Leurs discours se caractérisent en outre par l'association fréquente, à l'évocation paysagère de leurs lieux de vie, d'un véritable sentiment identitaire. Cela se traduit notamment par la désignation, dans les discours des habitants, de référents paysagers auxquels est attribuée une forte valeur identitaire. « Ces éléments paysagers correspondent à des médiations symboliques qui arriment les individus à leurs espaces vécus. Ils forment bien ce lien identitaire, sensible, émotionnel, affectif, tendu entre le sujet, les groupes sociaux et les territoires » (Di Méo, Sauvatre, Soufflet, 2004).

Notre tâche consiste précisément à mettre en évidence ce lien identitaire et à comprendre la manière dont il se « tend » entre le sujet habitant, la communauté habitante locale à laquelle il appartient et les lieux ainsi investis au quotidien.

Paysage et identité habitante : l'expression d'une « connivence » entre les habitants et leurs lieux de vie

Ces manifestations d'un sentiment identitaire susceptibles d'accompagner les discours des habitants sur leur paysage quotidien ne renvoient pas à la simple expression d'une identité des lieux. Elles impliquent l'individu en tant qu'habitant de ces lieux, soulignant ainsi l'existence d'une véritable identité habitante. Gilles Sautter (1979) y lit l'instauration d'une forme de « connivence », pour reprendre ses termes, des habitants avec les lieux où ils habitent et qu'ils habitent. Leur paysage quotidien se constituerait en « paysage miroir », le paysage demeurant le reflet des habitants et les habitants le reflet de leur paysage. En témoigne, par exemple, la référence paysagère comme manière de s'identifier aux lieux en tant qu'habitant. Il s'agit d'une identification individuelle et/ou collective (résultat d'un processus conscientisé ou non), de repères paysagers susceptibles de caractériser ses lieux de vie pour l'individu et, par un procès d'assimilation, de le caractériser lui-même en tant qu'habitant de ces lieux.

Précisons notre pensée à travers un exemple. À Avensan, les habitants de la forêt (plutôt dans la partie méridionale de la commune) se distinguent des habitants de la vigne, de ceux des lotissements ou encore de ceux des gravières (plutôt dans la partie septentrionale). « *Le sud de la commune, c'est sylvicole. Le paysage, c'est la forêt. Les paysages du nord d'Avensan, c'est différent : y'a de la vigne. Les gens qui y vivent sont différents. Moi, je suis un habitant de la forêt...* » Plus que se définir par le biais du lieu où ils résident, les locuteurs se définissent donc par le biais de la forme paysagère dominante des lieux où ils habitent, qu'ils habitent et, serions-nous tentée d'ajouter, qui les habitent. Il en est de même à Sainte Hélène où les habitants du bourg présentent les habitants des « écarts » (petits hameaux éloignés du centre et épars un peu partout dans la commune) comme les « *gens de la forêt* », désignation à laquelle ces derniers font allusion pour se qualifier eux-mêmes. « *Moi, je pourrais pas imaginer me lever le matin et voir un autre paysage que celui que j'ai ici tous les jours en me levant. Je suis un vrai habitant de la forêt .* » En faisant ainsi référence à certains éléments paysagers de leurs lieux de vie pour s'identifier en tant qu'habitants, ces derniers rendent alors leur paysage quotidien porteur d'une véritable « identité habitante ».

Encore faut-il distinguer, parmi ces manifestations identitaires associées à des éléments du

paysage quotidien, différents niveaux d'expression d'une identité habitante.

Les différents niveaux d'expression d'une identité habitante : des paysages d'un « être nous » aux paysages d'un « être soi »

Plusieurs niveaux d'expression d'une identité habitante associée à certains éléments du paysage quotidien peuvent en effet être répertoriés dans les discours. Le premier niveau correspond à l'expression d'une identité de groupe, à savoir une identité susceptible d'être partagée. C'est ce que nous nommons l'« identité nous », à laquelle coïncident les paysages d'un « être nous ». Ajoutons que la reconnaissance de ce qui, dans le paysage, constitue l'identité d'un groupe peut tout autant s'accompagner d'une identification personnelle de la part de celui qui y fait allusion (« *notre paysage à nous, c'est la forêt* ») que se traduire par l'absence d'une adhésion explicite à son égard (« *les gens de la forêt* »). Le second niveau relève, quant à lui, de l'identité propre du sujet. Il le signifie de manière personnelle, voire intime. C'est ce que nous caractérisons comme l'« identité je », à laquelle correspondent les paysages d'un « être soi ». Ces différents niveaux dessinent une sorte de gradient de l'implication de l'être habitant en tant qu'il habite (dans) le paysage.

Le niveau d'expression de la relation identité/paysage s'étend donc de la reconnaissance d'une identité habitante locale (qu'il y ait sentiment d'appartenance ou non à cette identité collective) à la reconnaissance d'une identité individuelle (que celle-ci soit en partie partagée, ou non, par d'autres individualités). Ce second niveau d'expression identitaire, plus spécifique au sujet, peut d'ailleurs intégrer des référents paysagers correspondant à ce qui fait l'identité du groupe, mais peut également se constituer à partir d'autres référents paysagers disposant alors d'une valeur identitaire proprement personnelle.

La suite de notre propos vise précisément à caractériser, dans les discours, ces différents niveaux d'expression d'une identité habitante associée au paysage quotidien que traduit le plus souvent le niveau d'énonciation par rapport auquel le locuteur se positionne (discours sur le registre du « nous » ou sur le registre du « je »). Si, pour la clarté de notre exposé, nous les analyserons de manière séparée (expression paysagère d'une « identité nous » tout d'abord, puis celle d'une « identité je »), nous rappelons cependant qu'ils demeurent profondément liés.

Les référents paysagers d'un « être nous » (« être » en tant que communauté habitante, expression d'une identité collective)

Les paysages « rassemblent ». Pour Gilles Sautter en effet, « dire qu'une communauté locale ou un groupe plus large se reconnaissent dans le paysage où ils vivent, habitent et travaillent est un truisme » (Sautter, 1979). Il considère le paysage comme « prolongement, et en même temps reflet d'une société, quelle qu'en soit l'échelle, point d'appui offert aux individus pour se penser dans la différence avec d'autres paysages et d'autres sociétés : l'identification est certaine. On peut seulement discuter de la nature du lien qui fonde l'assimilation : purement mental, noué au hasard d'une rencontre des hommes et des lieux, puis consolidé par l'habitude, ou renforcé d'un travail des hommes sur les lieux, et des lieux sur les hommes ».

Il s'agit, à la lumière de l'analyse des discours recueillis auprès des habitants sur nos

différents terrains d'étude, de mettre en évidence la manière dont certains référents paysagers sont à même de représenter le groupe et de cristalliser ainsi une identité collective. C'est en général à force d'histoires et de pratiques des lieux partagées qu'ils émergent, que celles-là soient mues par des expériences collectives, des expériences privées identiques et répétitives ou encore par une mémoire commune. Précisons en outre que certains éléments paysagers sont susceptibles de constituer une référence identitaire fédératrice suffisamment puissante pour le groupe, qu'elle lui permet de s'affirmer ou d'affirmer son rapport au monde aussi bien dans une situation d'« être à nous » (c'est-à-dire par et pour lui-même) que dans une situation d'« être à l'autre » (par rapport aux autres, au regard de l'autre)⁵.

Les discours témoignent ainsi, de manière plus ou moins explicite, de l'aspiration des habitants à reconnaître à certains référents paysagers une valeur identitaire susceptible d'être partagée. Cela se traduit sous plusieurs formes. L'emploi de possessifs (adjectifs ou pronoms) déclinés à la première personne du pluriel, associé à l'évocation de certaines formes paysagères, en est la première manifestation. « *NOTRE paysage à NOUS, c'est la forêt.* » « *J'aime les paysages de forêt. C'est typique de la commune. C'est NOTRE paysage...* » « *NOTRE paysage, ici, c'est le vignoble.* » L'emploi de ces possessifs indique non seulement la reconnaissance d'une caractéristique paysagère particulière à laquelle le locuteur s'identifie, mais aussi un sentiment d'appartenance qui se veut « partagé » de la part de celui qui l'évoque.

Mais il est une autre manière, plus explicite encore de la part du locuteur, de témoigner, dans son discours, de la valeur identitaire partagée de certaines formes paysagères. Il s'agit d'une verbalisation directe et explicite de cette fonction identitaire. L'airial ⁶ de Saint-Raphaël, composé d'une garenne (boisement de très vieux chênes) et d'une ancienne chapelle, est ainsi fréquemment présenté par les habitants de la commune d'Avensan comme un paysage évocateur « *d'histoire et d'identité* ». Les propos du maire sont d'ailleurs à ce titre particulièrement explicites. « *L'airial de Saint-Raphaël est un paysage typique de la haute lande, [...] une référence identitaire pour les habitants.* » Un Saint-Hélénois qualifie également explicitement l'airial comme une forme paysagère à même de témoigner d'une identité collective. « *Cet airial, c'est à la fois un souvenir de familial et les marques d'un passé commun dans le paysage. Je suis attaché au passé du lieu et au passé de la commune. Cet airial, ça prouve qu'il y a eu un passé, nos racines, notre identité. Les gens s'intéressent à ce passé. On revient vers ses racines.* » De tels propos confirment, d'une part, la capacité de ce paysage à véhiculer une valeur identitaire (référence explicite aux notions d'identité et de « racines ») et, d'autre part, que cette identité à laquelle cet habitant se sent participer est effectivement celle d'un groupe (emploi du possessif à la première personne du pluriel : « *nos racines, notre identité* »).

L'airial, qui constitue une forme spécifique du paysage de lande ouvert et traditionnel, se présente ainsi comme une forme paysagère susceptible de cristalliser, dans ces deux communes médocaines, un sentiment identitaire collectif. Il présente néanmoins une différence par rapport à d'autres formes paysagères susceptibles d'être évocatrices d'une identité collective (paysage forestier ou viticole par exemple) : il fait référence à un paysage agricole passé et révolu (référence explicitée aux « *marques du passé* ») dont seuls subsistent

quelques vestiges, érigés en symboles de la mémoire locale.

Certains éléments paysagers, ainsi représentés par le groupe, concrétiseraient voire matérialiseraient, par une manifestation ou un ancrage dans l'ordre du visible notamment, le lien identitaire du groupe à ses lieux de vie. Nous nommons cette identité de groupe - celle d'une communauté habitante - « identité habitante locale ». Mais il semblerait que la sensibilité des individus à leur paysage quotidien (ou, plus précisément, à certains éléments paysagers référentiels, sorte de repères paysagers) ainsi que les représentations qui en résultent (à savoir les images ainsi produites) soient également mobilisées dans le cadre d'un processus de reconnaissance et/ou de construction identitaire individuel. Ainsi, parallèlement à la constitution d'une identité habitante locale, chaque sujet habitant est à même de retenir au sein des éléments constitutifs de son paysage quotidien des marqueurs paysagers témoignant de son identité spécifique.

Les référents paysagers d'un « être soi » (« être » en tant que sujet habitant, expression d'une identité individuelle)

Si les paysages du quotidien sont susceptibles d'être porteurs d'une identité habitante partagée à laquelle chacun peut se sentir appartenir ou non, ils peuvent également renvoyer à un lien affectif de type identitaire ayant valeur plus personnelle. Lorsque les habitants évoquent leur sensibilité au paysage de leurs lieux de vie, est souvent directement engagée et exprimée l'identité propre du sujet. L'appréciation d'un élément paysager porteur de sa propre identité de la part d'un individu peut aussi bien résulter du simple constat de « *s'y sentir chez soi* », qu'au fait de « *s'y sentir (devenir) soi* ». Parfois encore, elle répond à un enracinement profond des chairs et de l'âme de l'être habitant dans les lieux. Mais dans tous les cas, ce sentiment d'appartenance personnelle à un paysage s'identifie assez aisément dans les discours : « *c'est mon paysage* », « *l e paysage de chez moi* », « *l e paysage où je suis né* », « *ce paysage, c'est ma vie...* »

Notons en outre que les éléments paysagers auxquels les habitants réfèrent en tant que témoins de leur identité personnelle peuvent soit être les mêmes que ceux mus par l'expression d'une identité habitante locale, soit s'en distinguer. Considérons tout d'abord la situation où un habitant considère comme constitutifs de son identité propre des référents paysagers également reconnus comme les témoins d'une identité habitante locale. Dans ce cas, un même référent paysager se révèle à la fois caractéristique d'une « identité nous » et d'une « identité je », que sa manifestation identitaire soit vécue ou pas dans le partage et ce, consciemment ou non. Certains habitants peuvent, par exemple, reprendre à leur compte, de manière consciente et partagée, l'identité habitante locale en s'identifiant personnellement à la forme paysagère qui en est la manifestation dans l'ordre du visible, parce qu'elle signifie, à leurs yeux, leur intégration à un groupe social donné. « *Je suis attaché au paysage forestier. C'est lié à l'identité des gens d'ici, les autochtones [...] . Ça a marqué leur identité. Mais je suis moi aussi conditionné par ce paysage forestier. [...] J'ai pris à mon compte cette identité.* »

Mais la reconnaissance d'une identité habitante peut également être vécue sans partage, tout en reposant sur les mêmes éléments paysagers que ceux susceptibles d'être également témoins d'une identité habitante locale. Voici, à titre d'exemples, quelques propos

d'habitants particulièrement démonstratifs. En évoquant ce qu'il nomme « son » paysage quotidien, un habitant, agriculteur et sylviculteur à la retraite, ne réfère ainsi qu'à ce en quoi il constitue sa propre identité, sans référence aucune à une éventuelle identité partagée. « *Je suis trop attaché à ces paysages qui font mon identité. [...] La forêt, c'est ma vie. Le feu, mon ennemi.* » (Le feu étant entendu en tant qu'élément de destruction paysagère.) Dans le même ordre d'idée, le lien identitaire qui unit une autre habitante au paysage viticole dépasse également le simple fait qu'il puisse signifier l'identité du groupe. « *Mes grands parents étaient viticulteurs. Mon père et mon mari aussi... Ce paysage me touche de près.* » Mentionnons, dans le même registre, le lien intime qui unit deux habitants à l'airial de Saint-Raphaël. Le premier, résidant au sein même du village de Saint-Raphaël, souligne ce lien identitaire qui l'unit au lieu : « *C'est le lieu de naissance de Pey Berland, archevêque de Bordeaux au XIVe siècle. C'est aussi mon lieu de naissance... Je suis lié à ce paysage.* » C'est sans doute la raison pour laquelle, bien qu'à la retraite, cet ancien agriculteur avoue continuer d'entretenir ses prairies afin de maintenir un paysage de qualité, ce paysage qui, dit-il, « *donne son âme au lieu* ». Pour la seconde : « *Saint-Raphaël, en plus du patrimoine qu'il représente, je m'y suis mariée. Ça me tient à cœur.* » Ces exemples illustrent la manière dont l'être habitant, par sa relation intime à ses lieux de vie, est capable de faire advenir « siens » et « soi » des référents paysagers qui peuvent tout aussi bien être repères identitaires pour un groupe ou repères identitaires pour des individualités exprimées.

Considérons à présent la situation où les éléments paysagers susceptibles d'être investis d'une dimension identitaire individuelle ne coïncident pas avec ceux porteurs d'une identité collective. Ils prennent alors place dans des lieux très personnels : sur les lieux de travail (pour un agriculteur par exemple), le long des parcours de promenade, sur les itinéraires de déplacements quotidiens ou encore au sein même des lieux de résidence. Les propos d'un viticulteur évoquant sa relation à sa propriété sont, à ce titre, particulièrement évocateurs. « *Pey Mallet [sa propriété] : c'est un coin que j'aime, où je passe beaucoup de temps. C'est un endroit qui me convient bien. J'aime bien ce coin là car c'est un paysage qui porte ma marque, que j'ai modifié. C'étaient que des friches et des broussailles. J'ai planté des vignes. J'ai mis en valeur quelque chose qui était en complet abandon. Ce paysage-là, c'est moi qui suis à l'origine, il me ressemble.* » Nous serions presque tentée de résumer : ce paysage là est à moi, il vient de moi, il « est » moi.

C'est à ce niveau d'expression identitaire qu'est susceptible d'émerger le rôle du « chez soi ». Tous terrains d'étude confondus, ce sont près des trois quarts des habitants rencontrés qui associent une dimension identitaire personnelle à des éléments paysagers situés au sein même de leur espace résidentiel (maison, dépendances, jardin) ou à proximité immédiate (les points de vue ouverts sur l'extérieur depuis la propriété même, ou encore le quartier d'habitation). « *Mon jardin, c'est mon petit coin à moi. Il dit ce que j'aime et finalement ce que je suis.* » « *Ma maison au milieu des arbres et le ruisseau qui passe derrière... C'est le paysage qui compte le plus pour moi, le paysage auquel je tiens. Quel déchirement si je devais partir un jour... être obligé de laisser là une partie de moi...* » « *Ma maison avec la glycine devant. Tous les printemps elle fleurit sans les feuilles et après elle reflorit avec les feuilles. Elle est chargée de fleurs, c'est magnifique. J'aime ce paysage. Il fait partie de mes lieux du quotidien.* » « *Ça, c'est ma vue sur les Pyrénées... depuis chez moi, depuis la*

fenêtre de mon salon. Cette vue-là, elle n'est qu'à moi et j'en ai besoin pour être de bonne humeur quand je me lève le matin. C'est la première chose que je regarde, la première chose que je fais en me levant . » Ce paysage « résidentiel » constitue, par excellence, « son » paysage pour l'être habitant.

C'est donc un paysage chargé d'émotions, de souvenirs et de pratiques individuelles des lieux que les habitants investissent d'une dimension identitaire personnelle. Cette dernière s'attache alors aux lieux de vie imprégnés de l'histoire intime de chacun.

Ainsi s'entremêlent (par correspondance ou par opposition) référents paysagers participant d'une identité habitante « locale » et référents paysagers constitutifs de l'identité propre du sujet habitant. Or, comme nous le précisons en introduction, parmi ces éléments paysagers investis par les habitants d'une dimension identitaire, certains sont maintenus dans une forme d'« en soi » (intimité du sujet) ou d'« entre soi » (intimité du groupe), quand d'autres sont susceptibles, en revanche, d'être portés à connaissance de l'Autre (« mis en vitrine »). Ainsi se distinguent les éléments d'un « paysage intime » de ceux d'un « paysage vitrine ».

La valorisation des référents paysagers à valeur identitaire : du « paysage intime » au « paysage vitrine »

Il s'agit à présent d'envisager ces expressions paysagères d'une identité habitante dans un rapport à l'altérité. Si c'est par et pour eux-mêmes que les habitants revendiquent un « paysage intime », le « paysage vitrine » répond en revanche à une volonté d'affirmation d'une identité habitante vis-à-vis d'une altérité (l'Autre et l'Ailleurs).

« Paysage intime » versus « paysage vitrine » : paysage pour soi, paysage pour l'Autre

Les propos d'un habitant, qui est aussi le maire de sa commune (Avensan), témoignent bien d'une part de cette distinction entre « paysage intime » et « paysage vitrine » et, d'autre part, de la place de l'altérité dans l'établissement de cette distinction. *« Mon paysage préféré, c'est la lande. J'aime y aller seul avec mon chien, car j'y trouve mon intimité. Pour moi, c'est vraiment « être » avec la lande. Ça aide à réfléchir et ça permet aussi de s'y reposer. Je m'y sens bien, j'y flâne. J'y aime l'ambiance, l'atmosphère. J'y trouve une sécurisation de l'esprit. Je me retrouve avec moi-même. Je m'y retrouve moi-même. Cette lande je l'aime parce qu'elle me ressemble. Mais c'est tout à fait personnel... Parce que c'est vrai que la lande, c'est plat, c'est pas extraordinaire pour ceux qui ne la connaissent pas. »* Le paysage de lande constitue bien, pour cet habitant, un paysage participant de son identité personnelle, voire « intime », vécue sans partage et en dehors de tout rapport à l'altérité (ou plus précisément à l'exclusion de toute altérité). L'évocation de ce paysage n'engage que lui. Cependant, dès lors qu'il doit présenter le paysage de sa commune dans une situation de confrontation à l'altérité, il se réfère à d'autres éléments paysagers. *« Pour des gens extérieurs, je parlerais plutôt de l'airial de Saint-Raphaël, [qui] est un paysage typique de la haute lande, [...] une référence identitaire pour les habitants. Ce site est classé au deuxième inventaire national. Y'a aussi tout le petit patrimoine rural comme les anciens lavoirs, qui ont donné leur nom à une route depuis une date récente, "la route du lavoir" . Et le ruisseau du Déhès ou Jalle de Tiquetorte qui compte six ou sept moulins dont quatre sur la commune d'Avensan. Une mise en valeur est actuellement en cours avec la*

restauration de ces moulins et la mise en place bientôt achevée de chemins pédestres le long de la Jalle. » Ce discours est donc tout à fait caractéristique. Il distingue, au sein des paysages ordinaires, d'une part, ce qui est identifié comme ayant une valeur identitaire personnelle et que l'on va garder pour soi, et d'autre part, ce que l'on va proposer au regard de l'Autre.

Deux remarques doivent être formulées. Tout d'abord, « paysage intime » et « paysage vitrine » convoquent en général, chez un même sujet, des éléments paysagers différents. Ensuite, le « paysage intime » d'un habitant correspond en général aux éléments paysagers retenus comme constitutifs d'une identité individuelle vécue sans partage. Le « paysage vitrine » correspond davantage, quant à lui, à l'émergence d'un patrimoine paysager local à la fois témoin d'une identité collective et digne de la représenter vis-à-vis de l'Ailleurs et de l'Autre.

Le « paysage vitrine » ou le patrimoine paysager local comme paysage d'un « paraître à l'autre »

L'identification et la mise en avant d'un « paysage vitrine », à savoir ce qui est donné à voir du paysage local, répondent à la volonté de la part des habitants de s'affirmer face au regard de l'Autre. Ce qui compte alors, c'est ce qu'ils considèrent comme le plus digne d'intérêt paysager, ce qui a valeur de paysage de qualité, autrement dit ce qui est le moins « ordinaire ». C'est ainsi que sont « mis en vitrine » les éléments paysagers dont est reconnue la valeur de patrimoine local.

Certaines formes paysagères peuvent en effet être considérées comme des éléments participant d'un patrimoine commun par les habitants. L'un d'entre eux évoque par exemple « *l'importance dans le paysage de la vigne qui fait partie de notre patrimoine* ». Un autre explique que « *Saint Raphaël, c'est notre patrimoine [...] . Je suis attachée à ce paysage pour le patrimoine qu'il représente* ». Certains éléments paysagers à valeur identitaire pour le groupe sont ainsi érigés en véritable « patrimoine paysager ». Le maire d'Avensan évoque d'ailleurs, à ce propos, « *une prise de conscience récente du patrimoine paysager à l'échelle locale* ».

Mais derrière cette volonté de « patrimonialiser » les témoins visibles d'un paysage identitaire, se cache plus que la seule volonté de conserver le lien identitaire qui permet de se sentir appartenir à un lieu et à un groupe. À l'identification et à la reconnaissance d'un patrimoine paysager commun susceptible de signifier une « identité nous » est en effet surtout associée une véritable affirmation identitaire du groupe (ou de quelques uns portant le groupe) par rapport à l'altérité. La « mise en patrimoine » du paysage local se double alors de ce que nous nommons sa « mise en vitrine », à savoir une désignation des éléments paysagers dignes d'être « montrés » et donc offerts au regard et au jugement de l'Autre. Est donc désigné, dans le paysage, ce qui est identifiable et identifié comme susceptible de faire l'objet d'une véritable (dé-)monstration identitaire. Ainsi, non seulement on cherche à « classer » (l'airial de Saint-Raphaël à Avensan a fait l'objet d'un classement au deuxième inventaire national), mais aussi à « montrer » (aménagement touristique ou réalisation d'équipements de loisirs pour mettre en valeur ces objets patrimoniaux). Si tel est déjà le cas du site classé de l'airial de Saint Raphaël à Avensan, c'est aussi le mouvement que tend

à suivre un habitant de Sainte-Hélène qui dit « *travailler avec le sous-directeur du parc national des Landes de Gascogne pour une mise en valeur de ce patrimoine* » que constituent les airiaux sur sa commune, en justifiant notamment son action par le fait que « *le tourisme marque un intérêt croissant pour ces marques du passé* ».

Si la mise en valeur patrimoniale de ces paysages, qui met en œuvre l'inscription durable dans le temps et dans l'espace d'une mémoire paysagère, est donc souvent considérée comme une garantie de préservation et de pérennisation de l'expression d'une « identité-nous », elle représente surtout un moyen de témoigner de cette identité face à l'altérité.

Conclusion

De la même manière que certains grands paysages ont participé de la construction des identités nationales, les paysages ordinaires participent d'un processus de reconnaissance et/ou de construction identitaire à l'échelle des communautés habitantes locales (identité nous) et/ou à l'échelle des individus (identité je). Le lien tissé entre les habitants et leurs lieux de vie dépasse en effet le cadre d'une relation de simple affection paysagère pour se constituer en véritable vecteur d'identité. Les paysages ordinaires arriment alors les habitants à l'« ici » et au « maintenant ».

Aussi n'est-il pas ou plus concevable aujourd'hui d'agir sur ces territoires, aussi ordinaires et banals que leurs paysages puissent paraître, sans prendre en considération les représentations et pratiques habitantes qui non seulement donnent du sens aux lieux de vie mais aussi des valeurs aux paysages qui les constituent, quel que soit leur degré de banalité. Comprendre les ressorts de cet investissement identitaire dont font l'objet les paysages ordinaires constitue ainsi une première étape préalable, d'une part, à une meilleure connaissance des territoires du quotidien et des manières de les « habiter » et, d'autre part, à l'élaboration et la mise en œuvre de tout projet d'actions d'aménagement et/ou de développement concernant ces territoires. La durabilité des territoires, dont on a cessé d'entendre parler, en passe, à notre sens, aussi par là.

Planches 1, 2 et 3

Commune d'Avensan (Médoc)



Les entités paysagères

- Paysage forestier
- Paysage viticole
- Paysage mixte (champs, prairies et friches)
- Paysage urbanisé (noyaux anciens)
- Paysage urbanisé (extensions récentes)
- Plan d'eau



0 1km Source : Eva Bigando

Planche 1.

Commune de Sainte-Hélène (Médoc)



Les entités paysagères

- Paysage forestier
- Paysage mixte (champs, prairies et friches)
- Paysage urbanisé (noyaux anciens)
- Paysage urbanisé (extensions récentes)
- Entrepôts de la poudrerie



0 1km

Source : Eva Bigando

Planche 2.

Commune d'Artigueloutan (Pyrénées-Atlantiques)



Les entités paysagères

- Paysage boisé
- Paysage mixte (champs, prairies et friches)
- Paysage urbanisé



0 500 m

Source : Eva Bigaudo

Planche 3.

Notes

1. Ces citations de propos d'habitants se distingueront du corps du texte par une présentation entre guillemets et en italique.
2. Cette démarche d'enquête a consisté en la réalisation d'entretiens semi-directifs pouvant s'appuyer sur un support photographique directement produit par les personnes interrogées (enquêtes photographiques).
3. Les Landes du Médoc correspondent à la terminaison septentrionale du grand massif forestier des Landes de Gascogne.
4. La mise en évidence d'une réelle sensibilité des habitants à leur ordinaire paysager constitue le principal objet de démonstration de ma thèse de doctorat (Bigando, 2006). Elle a été confirmée ultérieurement dans le cadre de travaux de recherche (postdoctorat) menés au sein de la communauté d'agglomération de Pau.
5. Cette affirmation d'une identité collective dans une situation de confrontation à l'altérité sera développée dans le dernier point de cet article.
6. L'airial constitue une forme paysagère typique du paysage de lande. Jadis seul espace boisé dans un paysage de lande ouvert, l'airial se présente aujourd'hui comme un espace ouvert au cœur du paysage de lande fermé que constitue la forêt de pins maritimes plantée dans le but d'assécher la lande humide. Aménagés par les bergers qui parcouraient autrefois la grande lande ouverte, les airiaux sont en général composés d'une garenne (boisement de chênes plantés pour fournir de l'ombre l'été et une alimentation à base de glands aux animaux) et de bergeries. Leur constitution remonterait aux années 1600-1700.

Eva Bigando

Géographe.

Postdoctorante : SET UMR 5603, CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Courriel : bigando_e@yahoo.fr

Bibliographie

Bigando, E., « La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle) », thèse de doctorat sous la direction de Guy Di Méo, université Michel de Montaigne à Bordeaux III, 2006, 506 p.

Di Méo, G., Sauvaitre, C., Soufflet, F., « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) », in *Géocarrefour*, vol. 79, n°2, 2004, p. 131-141.

Lelli, L. et Paradis-Maindive, S., « Quand le paysage ordinaire devient un paysage remarqué », in *Sud-Ouest européen*, n°7, Toulouse, 2000, p. 27-34.

Sautter, G., « Le paysage comme connivence », in *Hérodote*, n°16, 1979, p.40-67.